

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION
DU 31 JANVIER 2013

Présents : Jean-Pierre BOUDES, Jean-Baptiste CAMGUILHEM, Michel CHEIN, Aurélie COIGNARD, Jean-Claude CROS, Nathalie GAUBOUR, Sébastien LAINÉ, Régis LOUBET, Victor PEREIRA, Daniel PRUNIER, Sylvain SECONDY, Lionel VIN

Excusés ayant donné pouvoir : Sabine CHAUSSAT (pouvoir à M. CROS), Jessica MARTINEZ (pouvoir à M. LOUBET)

1. A 12 voix pour et 1 abstention (SECONDY), mise en place du règlement d'utilisation de l'abri du terrain de sport.
2. A l'unanimité, décision de prescrire la modification du plan d'occupation des sols.
3. Retiré de l'ordre du jour, l'animation "24 h de la nature" étant reportée 0 2014.
4. A l'unanimité, approbation de l'avenant n°1 au marché de travaux pour le programme de voirie 2012, portant celui-ci à 118 436.30 € HT (marché initial de 121 156.62 € HT).

Arrivée de M. BOUDES

5. Le conseil municipal prend bonne note du rapport annuel 2011 d'Hérault Energies.
6. Retiré de l'ordre du jour, considérant que les taux de placement des comptes à terme sont de 0 %.
7. A l'unanimité, décision d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater, jusqu'à l'approbation du budget 2013, les dépenses d'investissement dans la limite de 101399.25 € pour le budget de la commune et 2413.50 € pour le budget de l'eau et de l'assainissement.
8. A 13 voix pour et 1 abstention (PEREIRA), décision de modifier le tableau des effectifs du personnel communal par la création d'un poste d'agent d'entretien dans le cadre du dispositif CAE pour une durée hebdomadaire de 20 heures.
9. A l'unanimité, décision de soutenir la motion pour le rétablissement du libre choix des communes de s'associer ou de se dissocier librement dans le cadre de la coopération intercommunale.
10. M. le Maire rend compte de sa décision de ne pas préempter, sur avis de la commission Aménagement du territoire et environnement, la parcelle E 538 (DIA DPU 13-01).

Arrivée de Mme MARTINEZ

11. Questions diverses